



## **Contributions de Coalition PLUS en réponse à la Déclaration Politique de la Réunion de Haut Niveau de 2021 de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/Sida**

**1 Juin 2021**

Coalition PLUS est un réseau international d'ONG communautaires de lutte contre le sida et les hépatites virales agissant dans 52 pays auprès d'une centaine d'organisations de la société civile.

Nous reconnaissons les efforts importants qui ont été déployés par les États qui ont participé au processus de négociation et au groupe de travail de la multi taskforce pour ses efforts de porter la société civile aux devants de la scène internationale, à travers divers espaces de consultation et de participation. Coalition PLUS reconnaît les progrès accomplis de la déclaration politique et demande à ce que les points suivants soient inclus :

1. Intégrer explicitement la réponse au VIH/sida dans la vision globale de la garantie du **droit à la santé** en mettant en avant les stratégies de **couverture sanitaire universelle** et en incluant une **approche de santé basée sur les droits humains et le genre** dans toutes les politiques de santé publique.
2. Inclure explicitement la nécessité d'aborder la relation entre **les causes structurelles** (comme la pauvreté, les inégalités de genre, l'accès à l'éducation,) de l'inégalité en tant qu'éléments clés pour fournir une réponse globale au VIH/SIDA.
3. Affirmer la nécessité pour les États d'**adopter des lois, des politiques et des pratiques dépénalisant et déstigmatisant** le travail sexuel, la consommation de drogues, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Dans le même temps, mettre en œuvre des lois de protection et de lutte contre les discriminations afin d'aborder la question de la stigmatisation et de la discrimination.
4. **Reconnaître universellement le rôle et le statut des pairs éducateurs** dans les structures des systèmes de santé publique, en affirmant le rôle essentiel de leur travail dans la réalisation des objectifs 95-95-95.
5. Mentionner que **la participation effective de la société civile est encore limitée** étant donné les problèmes structurels d'inégalité dans l'accès à l'information dans différentes langues, aux médias et aux technologies numériques disponibles, aux différents processus de formation professionnelle et d'expansion pour le renforcement des capacités. Ce constat s'aggrave au fur et à mesure que les événements et institutions sont de haut niveau, excluant ainsi matériellement la société civile de certains des pays les plus touchés par l'épidémie. Cela pose la nécessité d'inclure des stratégies et des mécanismes d'élimination de ces obstacles comme la communication en toutes les langues (y compris les dialectes autochtones), la mise en place de facilitation de la mobilité de ses représentants, le financement de projets d'inclusion numérique dédiés à la société civile et adaptée à ses besoins.



6. L'importance de proposer des **mécanismes plus inclusifs**, plus actifs et plus concrets de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris dans la déclaration, en renforçant les stratégies participatives de responsabilisation et reddition de comptes.

Dans le même temps, bien que les problèmes suivants aient été mis en évidence, nous demandons que l'accent soit mis sur les points suivants :

1. Inclure la nécessité d'éliminer toutes les formes de violence contre les populations les plus exposées au risque d'infection au VIH, y compris l'importance de briser les obstacles structurels et de condamner fermement les comportements et les discours qui normalisent la violence, notamment celles basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
2. Inclure explicitement toutes les populations qui sont les plus exposées au VIH/SIDA, aux IST, et hépatites virales dans les instances nationales de planification et de coordination de la riposte au VIH. Ce terme désigne les réfugiés, les victimes de déplacements forcés, les demandeurs d'asile et les populations déplacées internes, c'est-à-dire les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI).
3. Prioriser le droit d'avoir le contrôle et de décider librement et de façon responsable des questions liées à la sexualité, y compris la santé sexuelle et la santé de la reproduction, à l'abri de toute contrainte, de toute discrimination et de toute violence.
4. Prendre des mesures de santé publique cohérentes sur la question des hépatites virales et de santé anale en privilégiant les interventions efficaces, en encourageant les approches de prestation de services garantissant qualité et équité, en élargissant la couverture des programmes de manière à obtenir un impact durable au sein des populations, et en établissant des responsabilités claires pour les parties prenantes.

Nous réaffirmons l'engagement le plus ferme de Coalition PLUS en faveur d'une réponse communautaire engagée, basée sur les droits humains et l'équité de genre, et coordonnée aux défis du VIH, des hépatites virales et autres infections sexuellement transmissibles pour mettre fin à l'épidémie mondiale de VIH/sida.